



Conseil d'administration

348^e session, Genève, 17 juin 2023

Section institutionnelle

INS

Date: 17 juin 2023

Original: anglais

Septième question à l'ordre du jour

Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions

► Partie 1. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Réunion technique sur la numérisation dans le commerce de détail en tant que vecteur de reprise économique et de travail décent (Genève, 25-29 septembre 2023)

1. À sa 346^e session (octobre-novembre 2022), le Conseil d'administration a approuvé la liste des organisations intergouvernementales et des organisations internationales non gouvernementales officielles¹ devant être invitées à assister aux réunions techniques en qualité d'observateur. En plus des organisations figurant sur la liste déjà approuvée, il est proposé d'inviter la Fédération internationale des ouvriers du transport à la réunion technique, en qualité d'observateur.

¹ GB.346/INS/19.

Réunion d'experts chargée d'élaborer et d'adopter une version actualisée du Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les travaux forestiers (1998) (Genève, 13-17 mai 2024)

2. À sa 347^e session (mars 2023), le Conseil d'administration a approuvé la tenue d'une réunion d'experts chargée d'actualiser le Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les travaux forestiers (1998)². Il est proposé que la réunion d'experts se tienne du 13 au 17 mai 2024 et qu'elle se compose de huit experts désignés par les gouvernements, de huit experts désignés par le groupe des employeurs du Conseil d'administration et de huit experts désignés par le groupe des travailleurs du Conseil d'administration.
3. Après consultation des coordonnateurs régionaux, il est proposé que les gouvernements des pays suivants soient invités à désigner chacun un expert: Afrique du Sud, Brésil, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, Indonésie, Nouvelle-Zélande et République-Unie de Tanzanie. Si l'un ou l'autre de ces gouvernements ne désigne pas d'expert, un gouvernement figurant sur la liste de réserve³ sera invité à le faire. Tous les autres gouvernements seront invités à désigner un expert qui assistera à la réunion en qualité d'observateur.
4. Le bureau du Conseil d'administration recommande à celui-ci d'approuver la liste des États Membres dont il est proposé d'inviter le gouvernement à désigner un expert en vue de la réunion.

► Partie II. Programme des réunions officielles de l'OIT pour la suite de 2023 et informations préliminaires pour 2024 (sous réserve des futures décisions du Conseil d'administration)

Date	Titre de la réunion	Lieu
2023		
11-16 septembre	Huitième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes	Genève
18-20 septembre	Colloque des travailleurs: Nouvelles approches éducatives en vue de la revitalisation des syndicats	En mode virtuel
25-29 septembre	Réunion technique sur la numérisation dans le commerce de détail en tant que vecteur de reprise économique et de travail décent	Genève
11-20 octobre	21 ^e Conférence internationale des statisticiens du travail	Genève
26-27 octobre	Conseil du Centre international de formation de l'OIT	Turin
26-27 octobre	Comité de la liberté syndicale	Genève

² GB.347/POL/2.

³ Gouvernements figurant sur la liste de réserve: Argentine, Australie, Canada, Chine, France, Kenya, République démocratique du Congo et Suède.

Date	Titre de la réunion	Lieu
30 octobre-9 ou 10 novembre ¹	349 ^e session du Conseil d'administration	Genève
20-24 novembre	Réunion technique sur le travail décent et durable dans le secteur du transport par voies de navigation intérieures	Genève
27 novembre-9 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
2024		
Premier trimestre ²	Deuxième réunion du Groupe de travail tripartite mixte OIT/OMI chargé d'identifier et de traiter les questions concernant les gens de mer et l'élément humain	À confirmer
Premier trimestre	Réunion d'experts chargée d'élaborer des directives conjointes OIT/OMI relatives aux examens médicaux des pêcheurs	Genève
29 février-1 ^{er} mars	Comité de la liberté syndicale	Genève
4-14 ou 15 mars ¹	350 ^e session du Conseil d'administration	Genève
13-17 mai ³	Réunion d'experts chargée d'élaborer et d'adopter une version actualisée du Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les travaux forestiers (1998)	Genève
Dates à confirmer	Comité de la liberté syndicale	Genève
Dates à confirmer	112 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
Dates à confirmer	351 ^e session du Conseil d'administration	Genève
Octobre	Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART)	Paris
24-25 octobre	Conseil du Centre international de formation de l'OIT	Turin
24-25 octobre	Comité de la liberté syndicale	Genève
28 octobre-7 novembre	352 ^e session du Conseil d'administration	Genève
25 novembre-7 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
Dernier trimestre	Troisième réunion du Groupe de travail tripartite mixte OIT/OMI chargé d'identifier et de traiter les questions concernant les gens de mer et l'élément humain	À confirmer
2025		
7-11 avril ⁴	Cinquième réunion de la Commission tripartite spéciale créée en application de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)	Genève
Premier semestre	Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	Genève

¹ La décision sur la date de clôture sera prise ultérieurement.

² Cette réunion devait initialement se tenir au dernier trimestre de 2023.

³ Sous réserve de la décision qui sera prise par le Conseil d'administration à sa 348^e session (juin 2023).

⁴ Comme suite à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 346^e session (GB.346/PV, paragr. 885 e)).

5. Le bureau du Conseil d'administration approuve le programme des réunions pour la suite de 2023 et pour 2024.

► **Projet de décision**

6. **Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration:**
 - a) **approuve la date proposée pour la réunion d'experts chargée d'élaborer et d'adopter une version actualisée du Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les travaux forestiers (1998), ainsi que la liste des États Membres dont il est proposé d'inviter le gouvernement à désigner un expert en vue de la réunion;**
 - b) **approuve la proposition visant à inviter la Fédération internationale des ouvriers du transport à assister, en qualité d'observateur, à la réunion technique sur la numérisation dans le commerce de détail en tant que vecteur de reprise économique et de travail décent;**
 - c) **prend note du programme des réunions figurant dans la partie II du document GB.348/INS/7(Rev.1), sous réserve des décisions qu'il pourra prendre à ses futures sessions.**